

CONVOCATION
Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique
St Théodorit, Savignargues, Canaules.
30260 ST THEODORIT
Tél/fax : 04 66 80 20 59 e-mails: s.i.r.p@orange.fr

Mme et Ms les élus du SIRP

de Canaules et Argentières, Savignargues ,
St-Théodorit

St-Théodorit le 20 décembre 2022.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil syndical qui aura lieu

le mardi 27 décembre 2022 à 14 h 30

dans les locaux de la cantine scolaire, 55 B route de Quissac 30260 Saint-Théodorit

Ordre du jour :

*délibération « décision modificative budget primitif ».

* Questions diverses

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
Mme TOUREL Marie



1) Pouvoir

Je soussigné,

(2) donne pouvoir à :

- de me représenter le (date) à (heure)

-de prendre part à toutes les délibérations

-d'émettre tout vote et signer tout document

-le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour (3)

auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à : le :

Signature, précédé de "bon pour pouvoir"

(1) à n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité

(2) nom prénom adresse

(3) validité, trois reports au maximum

MÉTIER--BUDGET--CONSULTATIONS--EXECUTION BUDGETAIRE

23300 - SIRP SAINT THEODORIT -

Etat de réservation des crédits - Dépense - Fonctionnement

Liste des éléments (total 5 éléments)

Niveau de contrôle	Credits votés	Credits réservés	Credits disponibles	Imputations
011	59.308,00€	51.825,44€	7.482,56€	Détail
012	129.000,00€	130.534,04€	-1.534,04€	Détail
023	6.276,40€	0,00€	6.276,40€	Détail
65	6.094,50€	4.813,67€	1.280,83€	Détail
67	300,50€	0,50€	300,00€	Détail

Compte rendu du syndicat intercommunal du regroupement pédagogique de Canaules Savignargues St Théodorit

Séance du 27/12/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 27 décembre à quatorze heures trente, le Conseil Syndical du S.I.R.P, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie TOUREL.

Nombre de membres afférents au Conseil Syndical : 06

Nombre de membres en exercice : 06

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 06

Date de la convocation : 20/12/2022

Date d'affichage : 20/12/2022

PRÉSENTS : Carole LEJEUNE, Marie TOUREL, Stéphanie LAURENT, François ABRASSARD, Robert CAHU, Claude CHARDONNAUD.

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut délibérer.

Mme Marie TOUREL est élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- délibération « décision modificative budget primitif »..
- Questions diverses

Délibération « décision modificative budget primitif ».

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'il est nécessaire de prendre une décision modification au budget 2022, afin de pouvoir mandater les salaires de décembre, et les charges patronales du dernier trimestre 2022 :

- délibération pour l'ajustement du chapitre 012 charges du personnel et produits assimilés

DM virement de crédit :

Chapitre 011 article 6042 : - 1.600,00 €

Chapitre 012 article 6413 : + 1.600,00 €

Vote :

Pour 6

Contre 0

Questions diverses

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 15 heures.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

CANAULES-et-ARGENTIERES, SAVIGNARGUES, SAINT THÉODORIT

2022.23

L'an deux mille vingt-deux le vingt-sept décembre à 14 h 30, le Conseil Syndical du S.I.R.P, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie TOUREL.

Nombre de membres afférents au Conseil Syndical : 06
Nombre de membres en exercice : 06
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 06

Date de la convocation : 20/12/2022

Date d'affichage : 20/12/2022

Présents : Mmes. Marie TOUREL, Carole LEJEUNE, Stéphanie LAURENT
François ABRASSARD, Robert CAHU, M Claude CHARDONNAUD.

Secrétaire de séance : Marie TOUREL.

DÉLIBÉRATION POUR L'AJUSTEMENT DU CHAPITRE 012

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'il est nécessaire de prendre une décision modification au budget 2022, afin de pouvoir mandater les salaires de décembre, et les charges patronales du dernier trimestre 2022 :

- délibération pour l'ajustement du chapitre 012 charges du personnel et produits assimilés

DM virement de crédit :

Chapitre 011 article 6042 : - 1.600,00 €

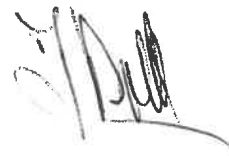
Chapitre 012 article 6413 : + 1.600,00 €

Vote :

Pour 6

Contre 0

Marie TOUREL, Présidente du SIRP



Transmise au représentant de l'état le : 24/11/2022

Publié le : 24/11/2022

La présidente informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif
Dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.télérecours.fr